



CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

PREMIÈRE RÉUNION DE NÉGOCIATION

Une première réunion de négociation en vue du renouvellement de la convention collective dans le secteur des assurances a eu lieu le 15 décembre 2020. Une mise au point a tout d'abord été faite en vue de la suite des négociations. Il en ressort que trois cahiers de revendications sont sur la table: celui de l'ACA, celui présenté en commun par le LCGB et l'OGBL et enfin celui de l'Aleba.

Sur demande de l'OGBL et du LCGB, l'ACA a confirmé qu'elle dispose d'un réel mandat de négociation, confirmé par leurs instances. Ce mandat englobe évidemment le passage en revue détaillée de toutes les revendications contenues dans le catalogue de revendications défendu par l'OGBL et le LCGB.

Les différents catalogues vont désormais être échangés entre les différentes parties et un agenda pour janvier a d'ores et déjà été fixé. La prochaine réunion est prévue pour le 15 janvier 2021.

Communiqué par l'OGBL et le LCGB
le 15 décembre 2020